

# COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

## SEANCE DU 12/06/2020

Etaient présents : IRIART Jean Pierre, CAMUS-ETCHECOPAR Arantxa, UTHURRY Dominique, IRIART Hélène, DUBOIS Beatrix, ELICABE Yves, ELISSONDO Annie, PARADIS Sébastien, SALLABERRY Alexis, UTHURRY Jean

Absents excusés : ELICABE Nicolas

Secrétaire de séance : UTHURRY Jean

### ❖ Comptes Administratifs et Comptes de Gestion 2019

Le Maire présente le détail des comptes administratifs et comptes de gestion de l'exercice 2019 :

#### **BUDGET GENERAL :**

##### FONCTIONNEMENT

Dépenses	Recettes
186 923,05	234 878,71

Résultat fonctionnement	47 955,66
Excédent 2018	190 687,43
<b>Résultat cumulé fonctionnement</b>	<b>238 643,09</b>

##### INVESTISSEMENT

Dépenses	Recettes
107 992,53	63 676,35

Résultat investissement	-44 316,18
Résultat cumulé fonctionnement	238 643,09
<b>Résultat cumulé global</b>	<b>194 326,91</b>

Le Maire apporte les commentaires suivants :

➤ Au niveau des dépenses de fonctionnement :

Dépassement du budget des charges à caractères général de 10 240€ essentiellement dû à une erreur de facturation de Direct Energie (fournisseur électricité éclairage public) de 8 167€. Cette somme sera remboursée en 2020 à la commune (fait en janvier). Par ailleurs, une dépense non prévue au budget de 1 740€ concernant les frais de succession de l'indivision Eyherabide dus au notaire.

Concernant la participation de la commune aux frais à verser au SDEPA dans le cadre des travaux d'enfouissement des réseaux secs à Abense, la somme prévue au budget n'a pas été réglée car la réception des travaux se fera en 2020.

➤ Au niveau des recettes de fonctionnement :

Recette supplémentaire de 18 000€ : la commune a bénéficié de la participation de la Communauté d'Agglomération Pays Basque aux frais de réfection du revêtement de la voie Arzamendi (Alos-Abense), suite aux travaux de réhabilitation du réseau d'eau potable.

➤ Au niveau des recettes d'investissement :

L'emprunt de 50 000€ prévu au budget a été réalisé. Le Maire rappelle que cet emprunt n'affectera pas l'endettement de la commune, dans la mesure où un emprunt à montant d'échéances équivalent s'est éteint fin 2019.

Hormis la recette exceptionnelle et le reste à payer au SDEPA, globalement le résultat est conforme aux prévisions budgétaires.

***Le conseil municipal, le maire sorti, vote le compte administratif 2019 à l'unanimité. A la suite, le compte de gestion est également adopté à l'unanimité.***

## **BUDGET CCAS :**

Le budget du Centre Communal d'Action Sociale prévoyait une participation du budget général de 1 630€. Cette somme n'a finalement pas été versée dans la mesure où aucun besoin n'est apparu durant l'exercice. Aucun flux donc en 2019 et le Maire invite le Conseil Municipal à le constater.

***Le compte administratif et le compte de gestion du CCAS sont adoptés à l'unanimité***

## **❖ DIVERS**

➤ SIVU Ecole publique de Tardets :

Annie ELISSONDO, délégué au SIVU, fait le compte-rendu de la réunion du 11 juin dernier, dont l'ordre du jour était le suivant :

- Election du Président : Johaïne Etchemendy, maire de Trois-Villes a été élu président
- Vice-Président : Marie Claire IZAL (Tardets) et Annie ELISSONDO (Alos Sibas Abense) sont élues à la vice-présidence
- Délégations au Président avec suppléance,
- Vote du compte de gestion et du compte administratif 2019
- Vote du budget 2020 :

    Fonctionnement : **110 220€**

    Investissement : **12 244€**

La déléguée rapporte le sujet principal évoqué lors de la réunion :

- Le budget SIVU arrive avec peine à l'équilibre, conséquence d'une année avec des facturations garderie et cantine moins importantes... (confinement COVID), et une surcharge de frais..., notamment de personnel, suite à une absence maladie qu'il a fallu remplacer au pied levé.

Il est fort probable que les communes adhérentes soient sollicitées pour une nouvelle contribution à court terme.

- Autre sujet qui sera l'objet d'autres réunions, et aussi avec les élus de Haute-Soule : l'effectif de l'école est en constante augmentation, pour une capacité limitée (actuellement dérogation de la Préfecture). Quelles seraient les solutions à trouver pour répartir les effectifs en Haute-Soule ?

➤ **Représentation de la commune à l'ADEM :**

L'Association Départementale des Elus de Montagne, présidée par Jean LASSALLE, demande à la commune de désigner un représentant à cette instance.

Le Maire propose de désigner Alexis SALLABERRY à cet effet.

*Accord du Conseil Municipal à l'unanimité*

➤ **Présidence du comité de pilotage Natura2000 :**

Concernant le site Natura 2000 Le Saison, le mandat du Président du Comité de pilotage - Bernard Lougarot par ailleurs président du SIGOM (Syndicat Rivière) - ainsi que celui de la structure animatrice sont prolongés jusqu'à la fin des élections municipales et intercommunales en cours. Un nouveau vote sera organisé ensuite en présentiel, au plus tard lors du Copil de février 2021, afin d'élire un président et de désigner une structure animatrice

*Accord du Conseil Municipal à l'unanimité*

➤ **Déplacement de la canalisation gaz haute pression (Gazoduc-TEREGA) :**

L'entreprise SPIECAPAG a commencé les travaux ce début juin. Ils devront se terminer en novembre. Le Maire précise qu'il a pris un arrêté de circulation, conjointement avec Mme le Maire d'Ossas, afin de limiter l'accès à cette voie aux riverains et exploitants. Ceci pour des raisons évidentes de sécurité.

➤ **Achat rideaux occultants pour la salle communale**

Afin de compléter les accessoires nécessaires à l'utilisation de la salle communale pour diverses activités (projection de films, théâtre, autres spectacles...), le Maire propose d'acheter un rideau occultant. Le devis s'élève à 789.60€ TTC.

*Accord du Conseil Municipal à l'unanimité*